

Les subsides

M. Hnatyshyn: Monsieur le président, je remercie le député de ses observations. Je suis frappé par la différence entre ce qu'il vient de dire au nom du Nouveau parti démocratique et les propos de l'opposition officielle. C'est, je crois, le genre de débat que nous souhaitons. Je comprends le point de vue du député de Sault-Sainte-Marie. Il a certaines idées, des idées qui reflètent la pensée idéologique et l'orientation de son parti, ce qui l'amène parfois à manquer de souplesse. Je comprends cela. Mais il exprime des idées qui lui sont chères, des idées que je vais étudier sérieusement et dont j'ai l'intention de reparler.

Voilà le genre de discussion que nous devrions avoir sur ces questions, afin de pouvoir analyser et comparer l'orientation que prend le gouvernement et celle que l'opposition peut juger appropriée. Cette sorte de discussion positive est utile. Cependant, si nous passons tout notre temps à dire: «Ne faites rien parce que les conséquences seront catastrophiques», ou «Nous sommes des prophètes de malheur», je crains que nous ne fassions pas beaucoup progresser le débat. Il se pourrait alors que nous n'ayons pas la possibilité d'examiner les solutions de rechange et de porter un jugement à partir d'une comparaison.

Permettez-moi de traiter de certaines questions soulevées par le député de Sault-Sainte-Marie. Il a fait allusion à l'incidence que la hausse des prix du pétrole aurait sur le coût de la vie et il a demandé si le gouvernement se préoccupait ou non de cette question, s'il était prêt ou non à prendre des mesures pour atténuer les effets d'une hausse des prix, ou si en fait il était prêt ou non à présenter des dispositions accessoires pour nous faciliter la période de transition à des prix plus élevés. Je réponds au député que c'est là une question qui me préoccupe très vivement. Même en ma qualité de ministre de l'Énergie, ce qui probablement m'amène à m'arrêter surtout aux impératifs énergétiques, je me suis vivement préoccupé de ce que nous adoptions ces mesures en tenant compte du problème que le député signale. C'est-à-dire, qu'il est incontestable que toute augmentation touchant l'énergie aura une incidence sur le coût de la vie et un certain effet sur l'inflation. C'est exactement le problème auquel nous nous attaquons.

Selon la tradition de la Chambre—peut-être devrait-on la changer—il ne conviendrait pas que j'annonce maintenant quelles dispositions devront être prévues dans un budget fédéral. Mais permettez-moi de dire, pour tâcher de répondre dans toute la mesure où il m'est possible de le faire compte tenu de cette contrainte, qu'il est certain—et j'ai déjà énoncé ce principe—que nous envisageons des dispositions particulières à l'intention des personnes dont les revenus sont faibles ou fixes. C'est un aspect important de la question dont il faut tenir compte.

Comme on l'a mentionné au cours des discussions à la conférence d'hier, le premier ministre a précisé que nous nous préoccupons des régions qui seront éventuellement plus affectées que d'autres par l'augmentation des prix. C'est l'une des caractéristiques de notre politique que de prévoir un ensemble de mesures tenant compte de tous les aspects de la question. Je dirai aux députés, et j'espère que cette affirmation leur suffira, que l'ensemble des mesures prévues tient vraiment compte des incidences de ce genre que peuvent avoir les hausses du prix du pétrole.

L'ensemble de mesures déposé à la Chambre visant l'aspect général de notre politique énergétique démontre bien qu'il ne

s'agit pas d'une politique qui s'intéresse d'abord et avant tout, comme le laisse entendre le député, à l'augmentation du prix du pétrole. Je répète que c'est l'un des changements nécessaires qui nous paraissent inévitables. Le député a reconnu qu'il se montrait un peu vague quant au montant de l'augmentation et à la possibilité de la remettre à plus tard. Il se trouve en fait que nous adoptons une vision globale de ce problème auquel nous avons présentement à faire face au Canada. Nous ne tenons pas compte d'un seul aspect des augmentations du prix du pétrole. Il est bien évident, à lire l'aperçu général déposé à la Chambre, que la portée des augmentations progressives et de l'augmentation des recettes du gouvernement fédéral a réorientée vers deux domaines fondamentaux. Le premier est celui de l'énergie ou celui des dépenses liées à l'énergie. Le deuxième aspect, un aspect vraiment très important, je le répète, est celui de la période de transition—les incidences macro-économiques des augmentations—relativement aux augmentations du prix du pétrole utilisé comme source d'énergie.

Le député fait remarquer que d'une façon ou d'une autre, nous devrions attendre une période de temps, qu'il n'a pas précisée, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'économie remonte la pente. Je ne crois pas, à vrai dire, que nous puissions nous en permettre le luxe. Si le député veut bien relire l'exposé des fonctionnaires du ministère, il verra que selon les données statistiques dont nous disposons—et que nous croyons exactes—nous atteindrons, d'ici 1985, notre objectif qui est fixé à 200,000 barils de pétrole par jour, quantité que nous importons à l'heure actuelle, alors que cette année nous espérons atteindre un objectif de 150,000 barils par jour. D'ici quelques années, nous serons en 1985. Bien des députés ont passé autant d'années à la Chambre des communes. Mon collègue du Cap Breton et moi-même siégeons à la Chambre depuis un certain nombre d'années, et si l'on continue à consommer au même rythme que maintenant, il faudra environ 650,000 barils par jour d'ici le même nombre d'années. Nous devons prendre des mesures concrètes dès maintenant. Nous devons régler le problème le plus tôt possible et réorienter notre politique énergétique. Nous devons prendre les initiatives qui s'imposent.

L'une des répercussions étranges de la hausse des prix est que les nouvelles sources de pétrole dont nous disposons deviennent plus économiques. C'est ce qui se produit quand on augmente les prix. Je rappelle que personne d'entre nous ne souhaite voir s'accroître les prix. Il demeure cependant que l'une des conséquences est que les nouvelles sources d'énergie deviennent plus économiques.

Je répète ce que j'ai dit plus tôt, nous devons chercher entre autres à faire tourner à notre avantage cette hausse des prix en substituant aux sources d'énergie classiques les réserves abondantes du pays. Le gaz naturel est un produit sur lequel nous pouvons miser; en effet, d'après nos calculs, les réserves se révèlent suffisantes et sûres pour de nombreuses années à venir. Nous devons prendre cette initiative et affecter les revenus supplémentaires que nous pouvons retirer de cette hausse de prix à un programme de substitution du gaz naturel au pétrole. Au fait, nous souhaitons que nos concitoyens cessent autant que possible d'utiliser du pétrole; nous voulons mettre en œuvre des mesures innovatrices et spectaculaires qui assureront l'approvisionnement de l'est du pays, c'est-à-dire du